

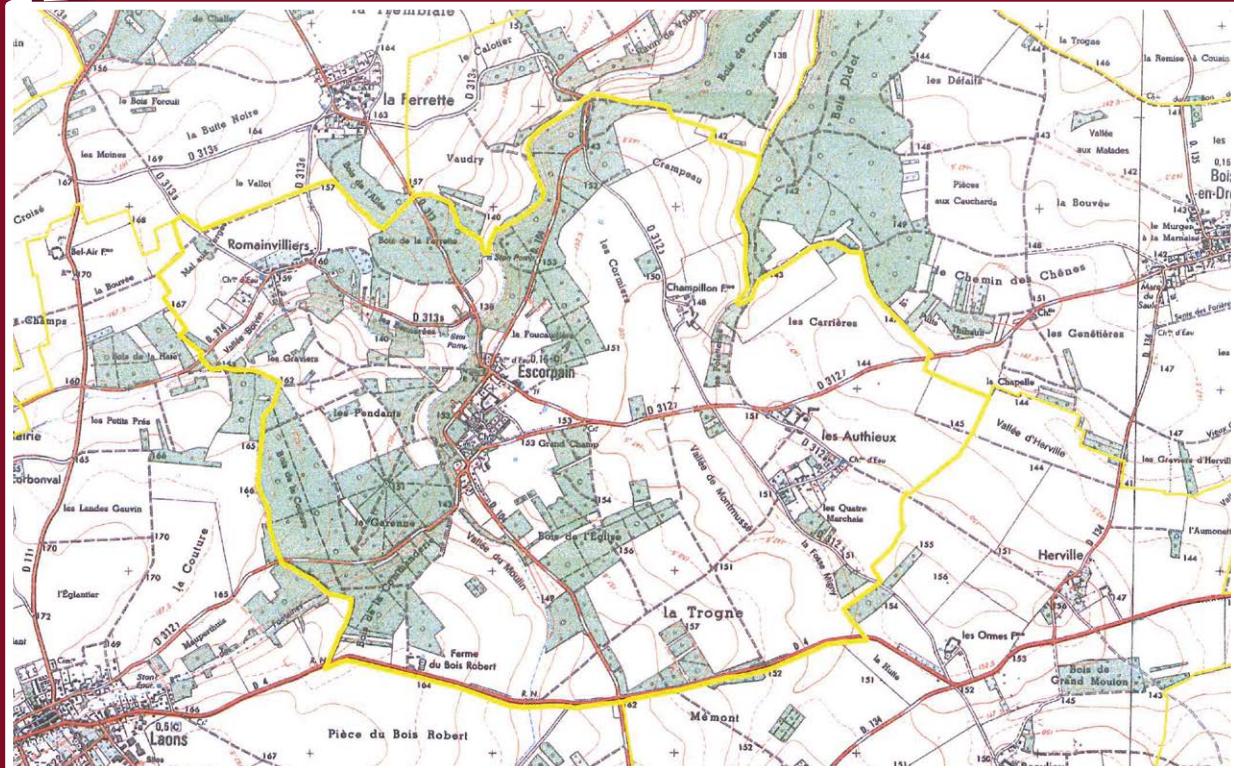


# LIVRET D'ACCUEIL



2023

# ESCORPAIN



— Limite de commune



Extrait IGN 1/25000

Conception : Département 28

Direction de l'agriculture, de l'environnement et de l'espace rural juin 2008

# BIENVENUE



**Vous venez d'emménager à ESCORPAIN.  
Vous cherchez à prendre vos marques dans votre  
nouvelle commune.**

**L'ensemble de la municipalité et l'équipe  
de la Mairie vous souhaite la bienvenue !**

Vous trouverez dans ce livret d'accueil les renseignements essentiels qui concernent votre quotidien dans la commune :  
Numéros utiles, vie scolaire, transports...



# UN PEU D'HISTOIRE

Le nom d'Escorpain paraît venir d'escorpare (balayer) ce qui indiquait un lieu essarté (défriché). Le plus ancien document écrit faisant mention d'Escorpain est une charte de l'an 1132.



Les premières pierres du château sont posées au 16<sup>ème</sup> siècle.

Il appartient aujourd'hui à la famille FIRMIN-DIDOT, descendants de Ambroise DIDOT, né en 1730, graveur-fondeur de caractères et qui créa l'imprimerie DIDOT. Le château est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

La création d'une église remonte à une époque beaucoup plus ancienne : la paroisse d'Escorpain a été fondée sur une ancienne voie romaine venant de Paris. Dans sa forme actuelle, le gros-œuvre de l'église Saint Germain date du 16<sup>ème</sup> siècle.

# SOMMAIRE



- ❖ Un peu d'histoire
- ❖ La mairie
- ❖ Le conseil municipal
- ❖ Les adresses et numéros utiles
- ❖ Les associations
- ❖ Quelques conseils
- ❖ La vie pratique
- ❖ Le ramassage des déchets et ordures ménagères
- ❖ Les transports
- ❖ La vie scolaire
- ❖ Les entreprises locales



# LA MAIRIE

Maire d'Escorpain  
**Stéphan DEBACKER**  
📞 06 88 07 47 63

1<sup>er</sup> adjoint  
**Philippe LELARD**  
📞 06 85 40 29 14

2<sup>ème</sup> adjoint  
**Pascal GUIMARD**  
📞 06 22 51 76 51

Secrétaire de mairie  
**Nathalie HOUËL**  
cm-mairie@escorpain.fr

## CHIFFRES CLEFS

Résidents :



Superficie :



Hameaux : • **Les Authieux**  
• **Romainvilliers**

Lieux-dits : • **Bois Robert**  
• **Champillon**

## Mairie d'ESCORPAIN

13, rue de la Mairie  
28270 ESCORPAIN  
📞 02 37 38 11 64  
[www.escorpain.fr](http://www.escorpain.fr)

### Horaires d'ouverture au public

le lundi de 8h00 à 12h00  
le mardi de 13h30 à 17h30  
le vendredi de 8h00 à 12h00

Le Maire ou les adjoints reçoivent en dehors de ces horaires, sur rendez-vous.



# LE CONSEIL MUNICIPAL



## DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES



SICELP (Syndicat Intercommunal de Châtaincourt, Escorpain, Laons, Prudemanche)

*Titulaires :*

- Isabelle HENRIAUF-FOULON
- Pascal GUIMARD

*Suppléants :*

- Roger LAMOUREUX
- Philippe LELARD

### Commission des travaux

- Sylvain DEBACKER
- Roger LAMOUREUX
- Philippe LELARD

### Commission d'aide sociale

- Dominique DAL
- Annick DETHAN
- Brigitte VACHERON-CROBE,

### Commission des cérémonies

- Brigitte VACHERON-CROBE
- Annick DETHAN
- Roger LAMOUREUX

### Commission de la communication

- Isabelle HENRIAUF-FOULON
- Pascal GUIMARD

### Commission des finances

- Brigitte VACHERON-CROBE
- François BARRET
- Roger LAMOUREUX



# LES ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Agglo du Pays de DREUX  
Services administratifs  
⑨ 4, rue de Châteaudun  
28109 DREUX  
📞 02 37 64 82 00

Agglo du Pays de DREUX  
Services techniques  
⑨ 19, rue Jean-Louis Chanoine  
28109 DREUX  
📞 02 37 64 82 00

Médiathèque  
du SICELP  
⑨ 2, bourg Neuf  
28270 LAONS  
📞 02 37 48 81 73

Horaires :  
Mercredi  
16h00 - 9h00  
Vendredi  
16h30 - 20h00  
Samedi  
10h00 - 13h00

Office de Tourisme de l'Agglo  
du Pays de Dreux  
⑨ 9, cour de l'Hôtel-Dieu  
28100 DREUX  
📞 02 37 46 01 73

L'Odyssée  
⑨ 1, place Mésirard  
28100 DREUX  
📞 02 37 82 68 20

Conservatoire l'Odyssée  
musique, danse  
et théâtre  
📞 02 37 82 68 27

La Maison de l'Emploi  
⑨ 4, rue de Châteaudun  
28100 DREUX  
📞 02 37 64 24 72

La Poste  
Mairie de Laons  
⑨ 1, place de l'Eglise  
28270 LAONS

Horaires :  
Lundi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00  
Mardi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00  
Jeudi de 9h00 à 12h00  
Vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

- Accueil de loisirs de Brezolles et Laons  
📞 02 37 41 44 05
- Halte-garderie Brezolles  
📞 02 37 64 95 73

- ADMR  
Vallée de l'Avre  
📞 02 34 37 83 45
- SICELP  
📞 09 62 39 92 95

- Gendarmerie de Saint-Rémy-sur-Avre  
📞 02 37 62 17 90
- Pharmacie de garde  
📞 3237

- Gendarmerie Urgences uniquement  
📞 17
- Pompiers  
📞 18 ou 112
- Samu  
📞 15

# LES ASSOCIATIONS



## LOISIRS

Terrain de pétanque proche de la mairie en accès libre.



## CHASSE

Société de chasse d'Escorpain

Président : Éric GERVAIS

📞 06 67 52 47 57

Association de chasse escorpinoise

Président : Philippe LELARD

📞 06 85 40 29 14

Association de chasse

" Les amis des bois "

Présidents : Patricia CESBRON

José CESBRON

📞 06 03 04 07 74



## COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Françoise CHASSA

📞 02 37 38 17 72

Trésorier : Julien DUTRO

Secrétaire : Sylvie LELARD



Différentes manifestations sont organisées au cours de l'année.

## TENNIS

Tennis Loisirs Escorpain

Président : Salvatore CROBE

📞 02 37 38 17 72

📞 06 81 08 04 86



Ouvert à tous moyennant une contribution annuelle.

### Tarifs 2023

Abonnement annuel ..... 35 €

Abonnement annuel  
couple ou famille ..... 65 €

Une somme forfaitaire de 5€ est demandée pour la caution de la clef du court.



# QUELQUES CONSEILS

## BRUIT

Les propriétaires ou locataires peuvent utiliser les engins à moteur thermique (pour les tontes, tailles de haies, débroussaillages, etc...) selon l'arrêté préfectoral N° 2012247-0004 du 3 Septembre 2012 :

- *Les jours ouvrables*  
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- *Les samedis*  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- *Les dimanches et jours fériés*  
de 10h00 à 12h00



## CHIENS

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures de façon à éviter une gêne pour le voisinage (abolements des chiens en l'absence des maîtres, etc...).



Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont tenus d'être déclarés en mairie et sortis attachés et muselés.

## ENTRETIEN

Les propriétaires ou locataires sont responsables des abords de leur propriété (trottoir, berne, etc...), des parcelles non utilisées et veiller à la propreté des caniveaux.

Les propriétaires ou locataires sont tenus de procéder à l'élagage de leurs arbres, haies ou toutes autres plantations de façon à ne pas gêner la visibilité routière et la circulation sur voie publique.



## NOUVELLE CONSTRUCTION

Tout type de construction, clôture (nouvelle ou modification) doit faire l'objet d'une demande de permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable dont le dossier doit être retiré puis déposé au secrétariat de mairie.





## LA FIBRE

La fibre est arrivée dans notre commune. Il suffit à chacun d'appeler son opérateur pour être raccordé.

## L'EAU

L'eau est gérée par le Syndicat de la Pâqueretterie. Concernant la gestion, un document est à votre disposition à la mairie.

## LES MARCHÉS

- *Laons* : mardi matin
- *Nonancourt* : mercredi matin
- *Brezolles* : jeudi matin
- *Saint Rémy sur Avre* : samedi matin

## LES COMMERCES

- *Pizza à Laons* : vendredi de 17h00 à 22h00
- *Burgers à Laons* : lundi de 17h00 à 22h00
- *Distributeur de pain à Laons* : au croisement de la D4 et de l'église.

# E LE RAMASSAGE DES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

## DÉCHETERIES

Pour toute demande concernant les déchèteries (cartes de déchèterie, horaires, consignes, etc...).

✉ [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)  
☎ 01 34 57 12 20  
✉ [passdecheterie@sitreva.fr](mailto:passdecheterie@sitreva.fr)

Les cartes d'accès sont à retirer directement dans les déchèteries.

Les déchèteries les plus proches se trouvent à :

- *Brezolles* :  
les lundis, mercredis, samedis
- *Saint Lubin des Joncherêts* :  
les lundis, jeudis, samedis
- *Saint Rémy sur Avre* :  
les mardis, vendredis, samedis

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Les ordures ménagères sont ramassées toutes les semaines le mercredi à 7h00 (sortir les conteneurs la veille).
- Le tri sélectif est ramassé le mercredi tous les quinze jours.
- Le verre est ramassé toutes les six semaines.

Un document récapitulant les jours de collecte sur l'année est à votre disposition à la Mairie.



# LES TRANSPORTS



## TRANSPORT SCOLAIRE

Infos et contact

🌐 [www.linead.fr](http://www.linead.fr)

📞 02 37 42 10 10



## TAXIS

- Station Gare  
📞 02 37 50 08 14
- Station Place Mézirard  
📞 02 37 42 13 22

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour réserver les trajets

📞 09 70 82 06 21 (appel non surtaxé)

Réservation gratuite

## Points de rendez-vous

- Authieux : 2, route de Champillon
- Centre : face au 10, rue de l'église
- Eglise : arrêt de car situé face à l'église
- Romainvilliers : au croisement de la rue des Petits Prés et la rue de clair Bois

Pour les personnes à mobilité réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile.

## LIGNE 113 – DREUX

La ligne 113 fonctionne pendant les périodes scolaires, hors week end et jours fériés.

- Dreux : Champs de foire
- Escorpain : Authieux, mairie et église

Horaires disponibles en mairie

## LE VÉLO

Vélos à assistance électrique

Disponibles en location longue durée pour tous les habitants de l'Agglo du Pays de Dreux.

3 formules de locations au choix :

	1 mois	3 mois	6 mois
Tout public	45€	90€	140€
Abonné Linéad	30€	60€	90€

## Local à vélo

- Parking aérien du pôle gare de Dreux
- Accès sécurisé 24H/7J
- A l'abri des intempéries
- Anti-effraction



## LAONS

- École primaire du SICELP

(Syndicat Intercommunal de Châtaincourt,  
Escorpain, Laons, Prudemanche)

📍 Rue du Bourgneuf

📞 02 37 38 10 29

- Accueils de loisirs et périscolaires,  
mercredis et vacances

La capacité d'accueil de la structure est de 10 places pour les enfants de moins de 6 ans et 28 places pour les enfants de plus de 6 ans.

### Horaires d'ouverture

Matin : 7h00 – 8h30

Soir : 16h10 – 19h00

Inscription auprès de l'Agglomération de Dreux

📞 02 37 88 15 83

✉️ alsh.laons@pep28.asso.fr

🌐 www.lespep28.org

## BREZOLLES

- École maternelle

📍 8, avenue du Général de Gaulle

📞 02 37 48 26 80

- École primaire

📍 Route des Remparts

📞 02 37 48 22 87

- Collège Maurice de Vlaminck

📍 5, avenue du Général de Gaulle

📞 02 37 48 21 23

- École privée Sainte-Marie maternelle et élémentaire

📍 1, rue de Tillières

📞 02 37 48 21 04



# LA VIE SCOLAIRE

## DREUX

• Lycée polyvalent Edouard Branly

📍 29, avenue du Président  
John Fitzgerald Kennedy  
📞 02 37 62 58 58

• Lycée des métiers Gilbert Courtois

📍 2, rue Salvador Allende  
📞 02 37 38 09 10

• Lycée Maurice Viollette

📍 Rue Pablo Neruda  
📞 02 37 62 88 60

• Lycée Rotrou

📍 5, rue Marchebeaux  
📞 02 37 38 90 00

• Lycée Privé Saint-Pierre Saint-Paul

📍 29, rue Saint Jean  
📞 02 37 63 02 80

# LES ENTREPRISES LOCALES



## PRODUCTEUR DE VIANDE

Les charolaises de Champillon

✉️ lescharolaisesdechampillon@gmail.com  
📞 06 61 43 33 63

## PAYSAGISTE

Davy HOLMAERT

📍 6, route de Laons - 28270 ESCORPAIN  
📞 06 19 34 43 30 - 06 71 37 56 85

## MAÇON - COUVREUR

Entreprise POULIZAC

📍 7, bis route de Châtaincourt - 28270 ESCORPAIN  
📞 06 13 01 30 07  
✉️ roland.poulizac@orange.fr

## CENTRE ÉQUESTRE-PENSIONS-PONEY CLUB

Domaine d'Escorpain

📍 RD4 -28270 ESCORPAIN  
📞 06 50 67 57 11  
🌐 www.dom-escorpain.com

